



Esquisses du futur hippodrome, la première tranche de travaux coûtera 3 millions de francs.

Aujourd'hui, 9 juillet 1904, à 20 h 30 au nouvel hippodrome

Ouverture des fêtes de Gayant avec un exceptionnel spectacle de cirque

C'est en 1904 à l'occasion des fêtes de Gayant que fut inauguré le Cirque municipal. Inauguré est un grand mot car, comme le précise l'édition du 13 juillet de « Douai-Républicain », l'inauguration n'a rien eu d'officiel. Aucun discours ne fut prononcé.

Malgré tout, c'est bien le 9 juillet en présence de toutes les notabilités et de la grande foule que le premier spectacle de cirque fut donné dans cet hippodrome que le journaliste décrivait ainsi : « Elle était engagée cette salle toute neuve, bien fraîche, bien propre avec son velours grenat, ses bois vernissés et ses murs dont le blanc n'est pas encore terni par la poussière. »

Le programme avait lui aussi de quoi séduire. Voici les numéros que présentèrent ce soir-là à 20 h 30 la troupe Ducos Loyal :
— Caroli, l'homme à la peau d'acier (il s'enfonçait des clous dans la peau) ;

- les « Percezoï », jongleurs amusants ;
- l'indétrônable Babylas ;
- Mme Annette Ducos, écuyère ;
- Pinta, dressur d'ânes et de dindons ;
- les fox-terriers d'Anna de Brailly ;
- les chevaux de Mlle Marguerite d'Espagne ;
- M. Loyal ;
- les clowns Daviso, Kniko et Pinta et son auguste ;
- et pour terminer un grand ballet pantomime : « Le salon de sculpture ».

Le samedi 23 juillet, le cirque était à nouveau comble pour assister à la démonstration de Maurice Mondt, champion cycliste universel, exécutant le saut de la mort dans le vide.

Entrez, Mesdames et Messieurs... LE SPECTACLE VA COMMENCER !

Douai est en train de vivre sa deuxième semaine du cirque. Privilegiée par la présence en ses murs d'un véritable cirque en « dur » sa population va pouvoir durant quelques heures retrouver, pour les plus anciens, une ambiance qu'elle croyait à jamais perdue. Les plus jeunes découvriront le monde fascinant de ces hommes mi-artistes mi-forains qui, le temps d'une soirée, jettent dans le cœur des foules un peu de rêve, de peur ou d'audace.

Les rugissements des fauves, les paires de claques des clowns ou le charme d'une écuyère, tout cela c'est le cirque et ne peut être savouré qu'autour d'une piste qui sent la sciure.

Alors inutile de résister, laissez-vous entraîner ! Allez sous la bache étoilée. Le rêve est le meilleur moyen de subsister. Les gens de la piste se feront un devoir de nous le rappeler.

Le cirque municipal: 72 ans déjà et un avenir prometteur

Malgré les années et les guerres, le Cirque de Douai porte, tel un vieillard encore bien vert, ses 72 printemps.

Certes si le bâtiment lui-même a subi sans broncher le temps et ses affronts, les installations intérieures et le mobilier commencent à ne plus répondre aux besoins. Un exemple suffit pour juger de la situation : les fauteuils à bascule datent de 1924 et cela fait 53 ans qu'ils attendent le passage du peintre...

Mais quel récit, que de rebondissements, lorsque l'on se penche sur l'histoire de l'hippodrome.

Une vie tumultueuse

C'est en 1891 que tout commence : la ville achète une parcelle de 3.004 m² vestiges des fortifications pour le prix de 15.041 francs et 19 centimes (soyons précis).

Le 24 octobre 1894, M. Diter, directeur de cirque, demande, lors d'une réunion du conseil municipal, la concession gratuite de ce terrain pour y construire à ses frais un hippodrome. Le 10 mai 1895, l'accord est signé, mais le promoteur se récusé. Une société financière belge, « L'Épargne foncière » s'intéresse à ce projet et en octobre 1899, Charles Berrin, maire, autorise la vente du terrain.

L'année suivante, le projet est arrêté : la salle abritera 4.408 places, chiffre qui est ramené, après les premières études de sécurité à 3.500 puis à 2.500, capacité jugée amplement suffisante par rapport à la population douaisienne.

Nouveau rebondissement en 1901 : « L'Épargne foncière » n'ayant pas respecté le cahier des charges se voit retirer le contrat. La municipalité décide alors de construire elle-même le bâtiment, en limitant au maximum les frais. Ainsi la façade sera en simple pierre et ne coûtera que 17.000 F. Quant au prix total, il est évalué à 240.000 F. Durant toute la construction, les difficultés seront légion. L'on redoute l'effondrement : les arbalétriers du plafond fléchissent, il faut alors remplacer toutes les pièces.

1920: l'incendie

Enfin en juillet 1904 le cirque est ouvert au public, et loué successivement au cirque continental Bisini, Despard de Liège et Excelsior de Dutrieu. En 1919, la société de cinéma Pathé et Frères utilise la grande salle pour des projections populaires. Mais le 16 décembre 1920, c'est la catastrophe : pour une raison demeurée inconnue un gigantesque incendie éclate et en quelques heures détruit le cirque municipal ; il ne reste qu'une charpente tordue et des murs noirs.

L'ère Pourtier

Qu'importe ce coup dur ; l'hippodrome revivra et en 1923 la reconstruction est entreprise mais, cette fois, avec du béton et l'installation d'une coupole dotée d'agrs. En 1925, le spectacle reprend ses droits. Les travaux coûtèrent : 808.701 francs.

Les spectacles se suivent ; une piste en coco est installée en



De l'émotion et des sensations fortes avec les Weldens. (Ph. X...)

1930. En 1934, lors d'une représentation, une grille se détache, tombe dans la foule et blesse grièvement deux personnes.

A partir de cette époque, et jusqu'en 1962, l'hippodrome vivra ses plus belles années. Mme Pourtier n'est pas étrangère à cette grande époque. Mais en 1962, concurrencée par la télévision et les grands cirques itinérants, elle

est obligée d'arrêter la programmation des spectacles. C'est alors le silence. Un silence qui durera 14 ans.



ECONOMIE ET RÉCUPÉRATION

Si les projets initiaux faisaient du cirque municipal un bâtiment prestigieux, au fil des conseils municipaux et devant le coût formidables de cette réalisation, le souci d'économie devint l'argument premier.

C'est ainsi qu'en 1901 la municipalité racheta à un entrepreneur parisien une charpente métallique au départ conçue pour y abriter... Le panorama de Rome... Les techniciens douaisiens le transformèrent quelque peu et s'en servirent comme ossature du cirque.

Toujours par souci d'économie, les gradins et les bâtiments an-



Indispensables à une vraie soirée de cirque : Les clowns Bistouille, Marco et Cie.



Reportage réalisé par Michel DELBERGHE et Jean-Pierre ECKEMAN

L'acoustique... Déjà l'acoustique!!!

Si le dossier « Ville moyenne » a inclus dans ses actions la rénovation de l'hippodrome et particulièrement l'amélioration des conditions d'écoute, reconnaissons que le problème de l'acoustique n'est pas nouveau.

Dès 1925, les premières recherches entreprises par la Société d'orthophonie des salles, qui suivant le système Gustave Lyon, proposait l'installation d'un double rideau de molleton sur lequel l'on pourrait apposer une « étoffe décorative transparente ou non » (sic). L'étude est abandonnée et en 1930, la salle est de nouveau ouverte. La Société Continentale des revêtements lyonnais est chargée de l'étude ; elle publie des chiffres révélateurs quant à l'énormité du problème ; la période de réverbération est de 23 secondes dans la salle vide ! et propose l'utilisation d'un nouveau produit, l'Insulwood. Le coût élevé des travaux (106.000 fr.) fait reculer le conseil municipal qui en 1931 décide d'acquiescer un ve-

converti en salle de spectacles et en 1963 à l'issue de son tour de chant, Jacques Breil s'adressait au régisseur : « Dites, vous ne m'avez versé que la moitié de mon cachet ? »

Le régisseur : « Comment cela, je ne comprends pas ! » Breil : « C'est pourtant bien simple, le public m'a entendu deux fois, moi d'abord et ensuite mon écho ! »

« Une pierre : deux coups »

Rien ne prédestinait les Weldens, ces trapézistes qui figurent au programme de la semaine du cirque, à venir à Douai. Vivant au Québec, ils travaillent surtout sur le continent américain.

Mais toujours à l'affût, Hugues Holier, l'organisateur a appris qu'ils se déplaceraient en France à l'occasion d'un mariage ; il n'en fallait pas plus. Le contrat fut signé et jusqu'à samedi l'on applaudira ces acrobates aériens... tombés du ciel.

Les horaires des spectacles

Mercredi 9 :	à 14 h 30
Jeudi 10 :	à 9 h et 14 h 30
Vendredi 11 :	à 9 h et 14 h 30
Samedi 12 :	à 14 h 30, 17 h et 20 h 30

Location au cirque municipal, place du Barlet, Douai (tél. 88.70.74) : de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h.

Prix unique des places : 6 F.



l'um de grande dimension. La dépense n'est que de 17.000 francs. Il reste encore quelques lambeaux » de cette « à, à, sommet du dôme.

« Jacques Breil à moitié prix »

Avec la fin des spectacles de cirque, l'hippodrome se re-

Les anciens et les modernes

Tout comme le Centre culturel du Plateau Beaubourg, l'inauguration de l'hippodrome ne s'est pas fait dans le plus grand calme. Parisiens et destructeurs du cirque, par journalistes interposés, s'en sont donnés à cœur joie.

Ainsi pouvait-on lire dans « Le Journal de Douai » du 1er janvier 1904 sous la signature d'un certain Max Hilaire (1) : « On a versé des flots d'encre et des tonneaux d'injures sur le cirque municipal... On a écrit quelques part que le promoteur, sortant du Parc public avait en entrant à l'hippodrome, la sensation de pénétrer dans une cave ! L'insinuation est aussi ridicule qu'elle veut être méchante. Ce qui trappe tout d'abord c'est l'harmonie des proportions et le confort d'une installation intelligemment comprise... »

« La vérité enfin, c'est qu'en dépit des médisants, des sots et des envieux, l'hippodrome et le Parc public sont les deux joyaux de cet immense écrin formé par la ceinture des nouveaux boulevards et de la place du Barlet, les deux créations durables et magnifiques de notre administration municipale ».

...Une piste parsemée d'étoiles...

Cette année encore, les responsables ont su s'entourer d'artistes et de numéros de très haut niveau.

Conçu dans le respect de la tradition du cirque, ce programme permettra aux spectateurs d'applaudir des numéros de dressage, d'acrobatie, d'hercule et d'illusion.

Voici d'ailleurs en détail le programme de ces dix séances :

- RITA ET HENCK LUYCX : duo allemand qui présentera un numéro inédit puisque, dans la même cage, ils ont réuni dix-sept animaux ; des fauves et des chiens. Les Luyx viennent spécialement de Düsseldorf et repartent avec cette saison avec le grand cirque Krone.

- CULBUTO sera l'Auguste de la soirée. Il revient cette année avec un sac bourré de bons gags. Mais que l'on ne s'y trompe pas : l'Auguste n'est pas un bouche-trou entre deux numéros, mais un artiste qui doit faire rire en deux minutes et ça n'est pas toujours facile !

- MISS ODEKAS, antipodiste qui, couchée, jongle avec les pieds.

- CLO D'AIROLL : un illusionniste fabuleux qui étonnera plus d'un spectateur.

- LOS JOUBINOS : les chimpanzés, animaux favoris des petits, ne sont plus à présenter pour leur esprit « débrouillard » ; pourtant les « Joubinos » font encore mieux : ils roulent en vélos, en moto et même en side-car...

échelle double ou 10 chaises !

- CARMELITA MIAZZANO : en direct du Cirque d'Hiver, une extraordinaire écuyère qui vient d'Espagne. Elle fait danser deux chevaux sur des rythmes sud-américains.

- THE VULFRUNAS : quatre Français qui présentent un numéro de cyclistes acrobatiques.

- LES WELDENS : ces trapézistes canadiens présenteront au Cirque municipal un numéro de classe internationale qui a fait les beaux soirs des chapiteaux Pinder et Amos.

- THE HYAWATHAS : Comme leur nom ne l'indique pas, ce sont des Suédois mais qui se présentent sous des costumes indiens et qui font travailler quinze chiens dans un style très « western ».

- Enfin, ne les oublions pas, les clowns BISTOUILLE, MARCO et MARYLINE. Bistouille n'est autre qu'Hugues Hotier, l'animateur bien connu ; Marco est typographe à l'imprimerie Commerciale ; et Maryline, institutrice à Cambrai ; la cité de la « Bêtise », un gage supplémentaire de la qualité de leurs farces et des rires qui ne manquent pas de fuser dès leur apparition.



Entourés de lions et de chiens Barsoi, les Luyx.

(Ph. « La Voix du Nord »).

Les inscrits du B.A.S. iront aussi au cirque

La municipalité et le bureau d'aide sociale ont décidé d'offrir gracieusement une séance de cirque aux personnes inscrites au B.A.S., le samedi 12 février à 14 h 30.

Les personnes intéressées sont invitées à se faire inscrire rue

des Ferronniers jusqu'à ce jeudi 10 février à midi.

Nos anciens pourront ainsi, non seulement bénéficier d'une séance de cirque pur, mais retrouver l'hippodrome du temps passé et se remémorer de nombreux souvenirs heureux.

